

l'île de Malte? Bonaparte se présente devant une place que la commune opinion en Europe regarde comme inexpugnable, le temps le presse, la flotte anglaise est à sa recherche. Que la Valette se défende pendant trois ou quatre jours, et l'armée française, que sa position condamne à ne point perdre un instant, sera contrainte de se rembarquer et de continuer sa route. Cependant aucune résistance n'est faite, et la place se rend, sans même avoir sauvé l'honneur.

Les Mémoires que l'honnête Doublet, chef de la secrétairerie française du Grand-Maître, a rédigés sur toute cette affaire ne sauraient donc manquer d'exciter l'intérêt du lecteur, et nous devons savoir gré à M. le comte de Panisse-Passis entre les mains duquel ils se trouvaient, d'en avoir fait part au public. Doublet s'est trouvé mêlé à tous les événements qui se passèrent alors dans l'île, et, sans peut-être y avoir pris une part aussi décisive qu'il voudrait nous le persuader, aux négociations écourtées qui précéderent la capitulation. A ce titre, les renseignements qu'il donne, bien qu'ayant besoin d'être contrôlés, sont précieux et devront être consultés par ceux qui se proposeront d'écrire l'histoire de cette période.

Le récit de l'occupation française est précédé d'un exposé de l'état dans lequel se trouvait l'ordre de Malte à cette époque, exposé qui facilite singulièrement l'intelligence des événements. Il en était de cette institution comme de toutes les fondations humaines. Le *circulus vitæ* qui est la règle de l'ordre physique se retrouve dans l'évolution des choses de l'histoire : il y a là une loi providentielle ou fatale, comme on voudra l'appeler, que rien ne saurait éluder. Une élévation plus ou moins rapide succède à d'humbles débuts, et lorsqu'une puissance quelconque est parvenue à l'apogée de sa grandeur, la décadence survient, irrémédiable et définitive. Et, chose remarquable, c'est lorsqu'une nation ou une institution a cessé de rendre les services auxquels l'avait appelée cette organisation grandiose qui préside aux destinées du monde, et que la philosophie de l'histoire ne saurait méconnaître, qu'elle s'écroule et disparaît, au moment fixé pour l'apparition d'une race nouvelle. Ainsi il en fut pour les Templiers. Après avoir merveilleusement servi les intérêts de la chrétienté, leur orgueil et leurs richesses accumulées les perdirent. Pareil fut le sort des chevaliers de Malte. A l'époque dont nous parlons, leur raison d'être avait disparu : les *caravanes*, auxquelles étaient astreints tous les membres entrants dans l'ordre, et qui étaient pour eux l'apprentissage de la guerre, se réduisaient à de simples promenades sur mer, qu'on abrégait le plus possible, et qui n'avaient d'autre but que de recueillir les riches revenus des commanderies. A terre, la principale occupation des chevaliers était de mener joyeuse vie ; la conduite des prêtres qui faisaient partie de l'ordre n'était pas meilleure, au moins en général. Quand, à l'approche des Français, le clergé tant séculier que régulier de l'île, fit une grande procession pour détourner la colère céleste, celui de l'Ordre n'y prit aucune part : et sur le parcours, nombre de chevaliers conservèrent le chapeau sur la tête et ne se firent pas faute de railler les cérémonies religieuses.

On le voit : l'esprit qui animait les valeureux guerriers d'autrefois, qui furent si souvent le rempart de la chrétienté contre les Turcs, était complètement éteint. Il ne restait plus aux restes misérables et inutiles de la glorieuse corporation qu'à disparaître. Du moins pouvaient-ils succomber en héros, enveloppés dans les plis du drapeau, et faire ainsi oublier, par une mort éclatante, bien de honteuses défaillances.

Malheureusement Ferdinand de Homspéché, qui se trouvait alors revêtu de la